

Comment choisir son séjour ?

Afin de vous aider à trouver le séjour correspondant le mieux aux envies et aux besoins du vacancier, nous avons repensé notre "grille d'évaluation de l'autonomie". Cette nouvelle approche privilégie d'abord les envies des vacanciers en termes d'activités et de lieux de séjour. L'adaptabilité du gîte et des activités, le rythme du séjour et l'accompagnement permettent dans un second temps d'affiner le choix du séjour pour pouvoir créer des vacances adaptées.

1- Les points clés du séjour

Nous avons synthétisé les caractéristiques principales de chaque séjour en trois points afin de faciliter le choix :

- Un résumé du **thème** du séjour et des activités proposées (les photos sur chaque page séjour illustrent les différentes activités et sorties pouvant être effectuées).
- La **localisation** du séjour et les différentes villes à proximité.
- Le **rythme du séjour** et la **fréquence des activités** (certaines sorties sont quotidiennes, d'autres plus espacées pour laisser du temps de repos).

2- L'hébergement et l'accessibilité

Afin de garantir le confort des vacanciers durant leur séjour, il est crucial que l'**accessibilité et l'aménagement des hébergements** soient adaptés à leurs capacités motrices et à leurs besoins. La plupart de nos gîtes peuvent accueillir des couples.

Voici les pictogrammes donnant des précisions sur le gîte :



3- La dynamique du séjour

La dynamique est représentée par un outil visuel regroupant :

- L'adaptabilité de l'hébergement et des activités.
- L'accompagnement dans la vie quotidienne (médicaments, argent de poche, sorties, hygiène).
- Le rythme des journées et des activités.



*Nous n'accueillons pas les personnes ayant besoin d'un accompagnement renforcé (1 pour 1).

Plus la dynamique est élevée, moins la personne aura besoin d'un accompagnement dans les tâches de la vie quotidienne.

4- Besoins spécifiques



LCV accepte les personnes ayant besoin d'un **fauteuil uniquement pour les balades de + de 30 minutes** (nombre de places limitées). LCV ne prend pas en charge la réservation.



Tout **acte médical** (à l'exception de la distribution des médicaments), devra être réalisé par un professionnel agréé. La réservation est à votre charge.



Les personnes accueillies en séjour doivent être en capacité d'effectuer **leur toilette intime seules**.



Les personnes sujettes à l'**énurésie** et/ou à l'**encoprésie** doivent être **autonomes dans la gestion** de leurs protections et changes.